

# Périmètre

## de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) de Passy-sur-Marne

---

### Principe de définition du périmètre

---

L'ASA de PASSY SUR MARNE regroupe dans son périmètre toutes les parcelles cadastrales :

- Comprises entièrement ou pour partie dans la zone AOC Champagne,
- Quelque soit l'occupation du sol (vignes, friches, bâti, etc.),
- Des coteaux dits « de Passy-sur-Marne » et « de Courcelles »
- Sur la commune de Passy-sur-Marne.

Le coteau dit « de Rosay », sur la commune de Passy-sur-Marne, n'est pas inclus dans le périmètre de l'ASA.

### Cartographie du périmètre de l'ASA de PASSY-SUR-MARNE

---

Dans le respect du principe énoncé ci-dessus, le périmètre de l'ASA de PASSY-SUR-MARNE est représenté sur les cartes jointes :

- 3 cartes de format A3, au 1/5000<sup>ème</sup>, établies à partir d'un extrait cadastral, permettant de localiser le périmètre de l'ASA de PASSY-SUR-MARNE de manière globale,  
(cartes numérotées 1.1 à 1.3)
- 22 cartes au 1/1000<sup>ème</sup> établies à partir d'un extrait cadastral, permettant de localiser précisément les parcelles inclus dans l'ASA de PASSY-SUR-MARNE.  
(cartes numérotées 2.1 à 2.30)

PJ : 25 cartes